

Le taux de marge des entreprises s'équilibrerait à un niveau plus bas qu'avant-crise

Bruno Patier
Bastien Virely

**Département de la
conjoncture**

Le taux de marge des sociétés non financières mesure, schématiquement, la part du capital dans le partage de la valeur ajoutée. Globalement stable de 1987 à 2007 autour de 32,7 %, il a chuté durant la crise de 2009 puis en 2012 et 2013. Il s'est relevé depuis sans effacer totalement la baisse intervenue au cours de la crise. Ainsi, depuis début 2016, il fluctue autour de 31,6 %, un point en deçà de son niveau d'avant-crise. Cet affaissement est uniquement dû aux entreprises des services marchands. En effet, dans l'industrie, le taux de marge a atteint en 2016 un niveau inédit depuis plus de 30 ans.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce désalignement. Le taux de marge comporte tout d'abord une importante part cyclique, croissante avec la rigidité de la masse salariale et l'ampleur des chocs d'activité. Selon le degré de substituabilité entre les facteurs de production dans la combinaison productive, le taux de marge peut être affecté par les coûts relatifs des facteurs de production et donc par les fluctuations des prix des matières premières, de la fiscalité sur le travail et le capital, des taux d'intérêt (qui influencent le coût du capital) et du pouvoir de négociation des salariés. Enfin, la littérature met en évidence le rôle du degré de la concurrence : plus le pouvoir de marché des firmes est fort, plus le taux de marge d'équilibre sera élevé.

En utilisant une décomposition comptable puis une modélisation du taux de marge par branche à un niveau fin, on peut quantifier la contribution de ces facteurs à l'évolution du taux de marge des entreprises françaises et juger de son caractère pérenne, en distinguant industrie et services.

Dans l'industrie, le taux de marge se situe à un niveau exceptionnellement élevé du fait des baisses des prélèvements sur les entreprises et de l'amélioration des termes de l'échange liée à la baisse récente du prix du pétrole. En revanche, la composante cyclique, après avoir été très négative, est simplement revenue à son niveau moyen en 2017.

Dans les services marchands, la baisse a tout d'abord une assez forte composante cyclique, le redémarrage de l'activité dans les services ayant été plus tardif que dans l'industrie. Cependant, des facteurs plus structurels sont aussi à l'œuvre : dans le commerce et l'information-communication, la forte baisse semble provenir pour une grande part de l'intensité de la concurrence. Laquelle se traduit par la baisse du prix de la valeur ajoutée de ces branches et par la dilution des parts de marché, calculée à partir des données individuelles. Dans les services aux entreprises, la quasi-totalité de la baisse depuis 17 ans s'explique par la spécialisation dans les activités peu intensives en capital : les activités très capitalistiques comme la location de matériel ont régressé, tandis que se sont développées les activités de soutien administratif, très riches en main-d'œuvre et dont le taux de marge est très bas. La baisse du taux de marge dans les services n'est pas propre à la France : en Allemagne, le taux de marge y a reculé beaucoup plus nettement sur la période.

Tous secteurs confondus, un tiers de la baisse du taux de marge par rapport à son niveau des années 1990 est imputable à des facteurs de court terme. Dans les services, l'effet négatif du cycle est en partie compensé par les effets positifs de la baisse du coût du travail et l'amélioration des termes de l'échange. Le reste semble provenir de facteurs de long terme liés à la déformation de la structure de l'activité française en faveur des branches moins intensives en capital, et de la hausse du degré de concurrence dans quelques secteurs de services. Le taux de marge pourrait ainsi encore légèrement s'élever à la faveur de la poursuite de l'expansion de l'activité, sans néanmoins retrouver nécessairement son niveau moyen d'avant-crise.

Le taux de marge des entreprises s'équilibrerait à un niveau plus bas qu'avant-crise

Le taux de marge des entreprises a baissé entre 2008 et 2013 après avoir été stable de 1987 à 2007

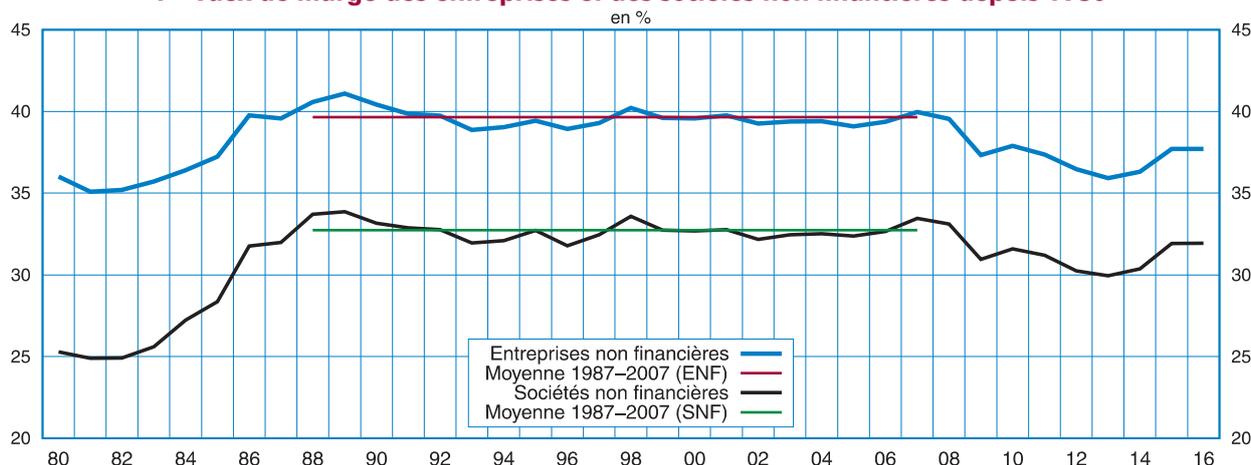
Le taux de marge des entreprises est resté stable de 1987 à 2007

Les marges ont diminué pendant la crise et ne se sont pas entièrement rétablies depuis

Le taux de marge des sociétés non financières (SNF) est le ratio entre leur marge, ou excédent brut d'exploitation, et leur valeur ajoutée brute. Il mesure la part de valeur ajoutée qui rémunère le facteur capital, au sens large : l'excédent brut d'exploitation couvre l'impôt sur les sociétés, les frais financiers ou l'investissement des SNF. Après une période de forte augmentation de 1982 à 1987 dans le contexte de la politique dite de désinflation compétitive, il est resté globalement stable de 1987 à 2007 autour d'une moyenne de 32,7 % (graphique 1). Le taux de marge des entreprises non financières, plus élevé par définition (encadré 1), est également resté stable pendant cette période, autour d'une moyenne de 39,6 %.

En 2008 et 2009, la baisse de la valeur ajoutée des entreprises s'est répercutée sur leurs marges. Le taux de marge des SNF a ainsi perdu 2,6 points entre 2007 et 2009. Il a à nouveau diminué à partir de 2012, atteignant 29,9 % en 2013, son plus bas niveau depuis 1985. Il augmente légèrement depuis lors et s'établit à 31,9 % en 2016, mais reste légèrement en deçà de sa moyenne d'avant-crise. Sur le champ des entreprises non financières, le taux de marge a suivi des fluctuations similaires à celui des SNF, et se situe en 2016 à 37,7 %, près de 2 points inférieur à son niveau d'avant-crise.

1 - Taux de marge des entreprises et des sociétés non financières depuis 1980



Source : Insee, comptes nationaux annuels, base 2010

Encadré 1 - Taux de marge des SNF, des ENF et des branches d'activité

Le taux de marge des sociétés non financières mesure la part de la valeur ajoutée allouée à la rémunération du capital. Il est le complémentaire de la part de la masse salariale dans la valeur ajoutée.

Les entreprises non financières (ENF) regroupent, outre les sociétés non financières (SNF), les entrepreneurs individuels non financiers (EINF). La rémunération de ces entrepreneurs n'étant pas comptabilisée comme un salaire, mais comme un « revenu mixte » assimilé à de l'excédent brut d'exploitation, le taux de marge des ENF est par construction plus élevé (37,7 % en 2016) que celui des seules SNF (graphique 1). Il suit des fluctuations de court terme proches, mais la baisse tendancielle de la part des entreprises individuelles dans la valeur ajoutée, en raison de la salarisation de l'économie française, se traduit par une baisse du taux de marge des ENF (Pionnier, 2009). De 2014 à 2016, la remontée du taux de marge des ENF (+1,4 point) est proche de la hausse de celui des seules SNF (+1,6 point).

Les évolutions du taux de marge peuvent être détaillées par grande branche d'activité mais les secteurs institutionnels

(entreprises financières et non financières, ménages, administrations publiques et institutions sans but lucratif au service des ménages) ne peuvent alors être dissociés. Dans cette étude, une analyse spécifique est menée pour les branches de l'industrie et des services marchands majoritairement composées d'entreprises non financières. L'ensemble des branches industrielles est ainsi conservé. Dans les services en revanche, la décomposition des évolutions du taux de marge est réalisée sur le champ des branches du commerce et de la réparation, de transport-entreposage, de l'hébergement-restauration, de l'information-communication et des services aux entreprises. Les branches des services financiers et d'assurance sont exclues, comme celles des services immobiliers et des « autres activités de services » qui comprennent une part significative d'activité comptabilisée comme une activité des ménages. L'agrégation des données sur les branches étudiées permet de retracer convenablement l'évolution globale du taux de marge des entreprises non financières. ■

Le taux de marge des entreprises s'équilibrerait à un niveau plus bas qu'avant-crise

Encadré 2 - Les effets du recours à l'intérim sur le partage de la valeur ajoutée dans l'industrie et les services

En comptabilité nationale, les effectifs sont répartis en branches selon l'activité des entreprises dont ils sont salariés. Les intérimaires sont ainsi comptés parmi les effectifs de la branche d'activité des agences du travail temporaire, sous-poste des services aux entreprises.

Lorsqu'une entreprise de l'industrie, de la construction ou du commerce a recours aux services d'une agence d'intérim pour remplacer ou compléter temporairement sa main-d'œuvre, ses dépenses en services d'intérim sont comptabilisées en emploi comme une consommation intermédiaire de la branche à laquelle appartient l'entreprise, et en ressource comme une production de la branche des agences de travail temporaire.

$$Cl_B(\text{Interim}) = P_{\text{Interim}} = Cl_{\text{Interim}} + VA_{\text{Interim}} = Cl_{\text{Interim}} + MS_{\text{Interim}} + EBE_{\text{Interim}}$$

Le recours à l'intérim génère par conséquent un transfert de valeur ajoutée des entreprises vers la branche d'activité des agences de travail temporaire. Or, par définition, la valeur ajoutée de cette branche est très peu capitalistique : la branche est caractérisée par un taux de marge faible et un rapport entre consommation intermédiaire et production très faible. L'intérim correspond donc principalement à un transfert de masse salariale et joue à la hausse sur le taux de marge des entreprises qui y ont recours.

Il est possible d'évaluer son incidence sur le taux de marge des branches en retraitant la valeur ajoutée et l'excédent brut d'exploitation des branches à partir de leur consommation intermédiaire en services d'intérim Cl_B (Interim).

La valeur ajoutée des branches peut être corrigée du recours à l'intérim par l'ajout de la consommation intermédiaire en activités liées à l'emploi (branche 78 dans la Nomenclature d'Activité Française, qui comprend les activités des agences d'intérim) pondérée par l'intensité en valeur ajoutée de la production de la branche des activités liées à l'emploi.

$$VA_B^* = VA_B + VA_{\text{Interim}}(B) = VA_B + \frac{VA_{\text{Interim}}}{P_{\text{Interim}}} \times Cl_B(\text{Interim})$$

Une partie de cette valeur ajoutée additionnelle correspond aux marges des activités liées à l'emploi. L'excédent brut d'exploitation des branches peut donc être corrigé en appliquant le taux de marge de la branche des activités liées à l'emploi.

$$EBE_B^* = EBE_B + TxM_{\text{Interim}} \times VA_{\text{Interim}}(B)$$

Le taux de marge corrigé du recours à l'intérim est déduit de ces indicateurs corrigés de valeur ajoutée et d'excédent brut d'exploitation.

$$TxM_B^* = \frac{EBE_B^*}{VA_B^*}$$

La valeur ajoutée et l'excédent brut d'exploitation de la branche des activités liées à l'emploi sont enfin corrigés en soustrayant les montants affectés aux autres branches.

$$VA_{\text{Interim}}^* = VA_{\text{Interim}} - \sum_i VA_{\text{Interim}}(B_i)$$

$$EBE_{\text{Interim}}^* = EBE_{\text{Interim}} - \sum_i EBE_{\text{Interim}}(B_i)$$

Effet de la correction de l'intérim sur le taux de marge des branches en %

	Taux de marge en 2015	Taux de marge corrigé	Écart
Total industrie, dont :	40,5	38,7	1,8
Industries extractives, énergie, eau, déchets	55,7	54,5	1,2
Agro-alimentaire	46,2	44,0	2,2
Cokéfaction et raffinage	32,2	31,7	0,4
Biens d'équipement	31,1	29,5	1,6
Matériels de transport	43,8	41,1	2,8
Autres produits industriels	33,4	31,9	1,5
Total services, dont :	31,7	32,9	-1,2
Commerce	28,7	28,3	0,4
Transport	32,5	31,4	1,1
Hébergement et restauration	38,1	37,8	0,3
Information et communication	39,7	39,6	0,1
Services aux entreprises (dont intérim)	29,2	33,5	-4,2

Source : Insee, comptes nationaux annuels, base 2010, calculs des auteurs

En comparaison avec une embauche de salariés par les branches elles-mêmes, le recours à l'intérim conduit selon cette correction à une augmentation des marges des entreprises fortement utilisatrices des services de travail temporaire. Cette augmentation est de 1,8 % dans l'industrie. Elle est maximale dans la branche de fabrication des matériels de transport. Dans les services, elle est élevée dans les services de transport et d'entreposage.

Le taux de marge des entreprises s'équilibrerait à un niveau plus bas qu'avant-crise

Le recours à l'intérim contribue en 2015, d'après ce mode de calcul, à un écart de trois points entre l'industrie et les branches des services considérées dans cette étude. En transférant de la masse salariale de l'industrie vers les services, il diminue le taux de marge des activités de services et augmente celui des activités industrielles. Depuis la fin des années 80, le taux de recours à l'intérim a fortement augmenté : de 1990 à 2015, il a été multiplié par 1,9 dans les branches d'activité marchandes (il est passé de 1,9 % en moyenne en 1990 à 3,5 % en 2015). Sur la période étudiée (1987-2016), la progression de l'intérim contribue donc à une diminution structurelle du taux de marge des services aux entreprises de l'ordre de 2 points. Cette baisse s'est surtout concentrée dans les années 1990. ■

La théorie économique identifie plusieurs déterminants de long terme du taux de marge : le coût des facteurs de production, le coût des biens intermédiaires et la régulation des marchés du travail et des biens

Le taux de marge comprend une composante cyclique et une tendance de long terme

Certains facteurs contribuent au niveau de long terme du taux de marge tandis que d'autres ne contribuent théoriquement qu'à ses fluctuations de court terme. Ces fluctuations sont en général procycliques : en période d'expansion économique, le taux de marge a tendance à croître, car la productivité tend à augmenter plus vite que les salaires réels. À l'inverse, les effectifs et les salaires s'ajustent moins fortement et moins vite que les prix et les volumes de production, la rémunération du capital tend à solder l'essentiel de l'ajustement en période de récession. Le niveau actuel du taux de marge comprend ainsi une part cyclique et une part structurelle.

Une décomposition comptable pour décrire les fluctuations de court terme et un modèle économétrique pour identifier les facteurs de long terme et la contribution dynamique de chaque facteur

Pour décrire l'évolution du taux de marge par branche, une première approche consiste à décomposer son évolution de manière comptable. Le taux de marge étant le complémentaire de la part des salaires dans la valeur ajoutée, il est directement influencé d'un point de vue comptable par les principaux déterminants de la masse salariale. Son évolution peut ainsi être décomposée en fonction des gains de productivité, des salaires réels, du taux de cotisation employeur et du ratio entre prix de valeur ajoutée et prix à la consommation (*encadré 3*). Les décompositions comptables mettent en lumière des facteurs différents dans chaque branche permettant de retracer l'évolution du taux de marge à court terme.

Encadré 3 - Décomposition comptable de l'évolution du taux de marge

À court terme, la variation du taux de marge peut se décomposer comme la somme des contributions de la salarisation, de la productivité apparente du travail, des salaires réels, des cotisations, impôts et subventions acquittées ou reçues par les entreprises, ainsi que du ratio de prix de la valeur ajoutée et du prix de consommation qui traduit notamment les évolutions des termes de l'échange (ratio du prix des exportations au prix des importations). Les variations du taux de marge dépendent des évolutions de chacune de ces contributions.

Elles se décomposent ainsi de façon comptable entre :

- la part des emplois salariés, ratio entre l'emploi salarié (ES) et l'emploi total (ET) mesuré en équivalent temps plein, qui joue positivement ;
- les évolutions de la productivité (Y/ET), avec Y la valeur ajoutée, et du ratio du prix de la valeur ajoutée au prix de la consommation (P_{VA}/P_C), ou termes de l'échange, qui jouent positivement ;
- les évolutions du salaire moyen par équivalent temps plein réel (SM_{ETP}/P_C) et du taux de cotisation employeur (W/SM_{ETP} où W représente le coût du travail par équivalent temps plein), qui jouent négativement ;
- d'autres facteurs : il s'agit notamment des impôts sur la production nets des subventions, dont le CICE (qui réduit l'impôt sur les sociétés, mais est enregistré en comptabilité nationale comme une subvention aux entreprises).

$$TM = \frac{EBE}{VA} = 1 - \frac{W \cdot ES}{Y \cdot P_{VA}} + \text{autres facteurs}$$
$$TM = 1 - \frac{ES}{ET} \times \frac{ET}{Y} \times \frac{W}{SM_{ETP}} \times \frac{SM_{ETP}}{P_C} \times \frac{P_C}{P_{VA}} + \text{autres facteurs}$$

Les différentes contributions sont comptables et donc correspondent à un effet *ex ante*, sans prise en compte des comportements d'adaptation des entreprises : *ex post* celles-ci peuvent décider d'une allocation différente de leur valeur ajoutée, en augmentant les salaires ou en diminuant le prix de vente de leurs produits à la suite d'une baisse des cotisations patronales par exemple. L'effet de long terme des facteurs peut ainsi s'écarter sensiblement de son effet comptable *ex ante*. ■

Le taux de marge des entreprises s'équilibrerait à un niveau plus bas qu'avant-crise

Néanmoins, à plus long terme ces facteurs ne peuvent suffire, les gains liés aux termes de l'échange par exemple ayant vocation à se diffuser progressivement à l'ensemble de l'économie sous forme de baisse de prix, de hausse de salaires ou d'emploi. Une approche économétrique est donc nécessaire pour évaluer la persistance dans le temps des différents facteurs pouvant influencer le taux de marge, et d'identifier parmi eux les facteurs intervenant uniquement à court terme, notamment le cycle de productivité, et les facteurs modifiant le taux de marge d'équilibre de la branche. À partir d'une revue de littérature, un cadre théorique est ainsi posé (encadré 4) et testé par branche pour distinguer les effets de court terme et les effets à plus long terme et ainsi évaluer les différentes contributions dynamiques des facteurs à l'évolution du taux de marge (annexe : source et modélisation).

Les différentes analyses théoriques du partage de la valeur ajoutée identifient schématiquement deux grands ensembles de facteurs susceptibles de l'influencer à long terme : des facteurs techniques, liés à la façon dont les entreprises combinent des biens intermédiaires, du travail et du capital dans leur processus de production, et des facteurs institutionnels, liés à l'organisation des marchés du travail et des biens et des marchés financiers (Askenazy *et al.*, 2011).

Encadré 4 - Cadre théorique retenu

Les facteurs influençant le niveau d'équilibre du taux de marge peuvent être dérivés d'hypothèses réalisées sur la fonction de production de l'économie et sur le fonctionnement concurrentiel des marchés des biens et services.

La stabilité du taux de marge à long terme est compatible avec une représentation de type Cobb-Douglas de la fonction de production de l'économie dans le cadre théorique de la concurrence pure et parfaite. Le niveau de production est le résultat d'une combinaison des deux facteurs de production, le capital et le travail. Dans le cas Cobb-Douglas, l'élasticité de substitution entre ces deux facteurs de production est unitaire : l'augmentation du prix relatif d'un facteur est entièrement compensée par une baisse de la quantité utilisée de ce facteur. Dans ce cadre, il existe une relation unitaire à long terme entre l'excédent brut d'exploitation, qui mesure la rémunération liée au capital, et la valeur ajoutée. À court terme, le taux de marge est affecté par des chocs conjoncturels, tandis qu'à long terme il converge vers sa valeur d'équilibre supposée stable.

Introduire des variables additionnelles dans la relation d'équilibre de long terme suppose de lever certaines des hypothèses de ce modèle schématique :

- l'influence du prix des facteurs de production sur le taux d'équilibre du taux de marge de long terme correspond à une hypothèse d'élasticité de substitution non unitaire de la fonction de production. Elle peut être modélisée dans le cadre d'une fonction de production de type CES (de l'anglais *constant elasticity of substitution*), dans laquelle l'élasticité de substitution est constante mais non nécessairement égale à un.

- les fonctions de production classiques ne représentent pas de consommation intermédiaire dans le processus de création de valeur ajoutée. Implicitement, elles supposent que la consommation intermédiaire correspond à une part constante de la production et n'a par conséquent pas d'influence. Il est possible d'ajouter une variable de consommation intermédiaire dans la fonction de production : cette dernière intervient alors à la fois dans le processus de production et dans le passage de la

production à la valeur ajoutée. Elle peut influencer le niveau du taux de marge en fonction de sa substituabilité avec le capital et le travail.

- la modélisation de l'influence de la concurrence suppose quant à elle de sortir de l'hypothèse de concurrence parfaite, notamment de l'hypothèse selon laquelle les entreprises sont preneuses de prix (*price taker*). Dans un cadre de concurrence monopolistique, les firmes optimisent leur comportement à la fois en fonction des quantités et des prix, et disposent donc d'un pouvoir de marché.

La fonction de production théorique et les hypothèses comportementales retenues dans Prigent (1999) illustrent ces trois aspects.

La fonction de production utilise trois facteurs de production : capital, travail et énergie, selon la relation suivante :

$$F(K, L, E) = \left[a \times (\theta \times L)^{-\rho} + b \times (\text{Min } K, d \times E)^{-\rho} \right]^{-\frac{1}{\rho}}$$

L'élasticité de substitution n'est pas fixée à 1 : les prix des facteurs peuvent influencer le partage de la valeur ajoutée. En supposant une élasticité de substitution entre les facteurs inférieure à l'unité, une baisse du coût du capital a un effet à la baisse sur le taux de marge.

L'énergie est considérée comme complémentaire du capital (avec un coefficient de complémentarité d). Elle influence le partage de la valeur ajoutée à la fois au moment du choix de la quantité des facteurs de production et en tant que terme soustrait à la production pour le calcul de la valeur ajoutée.

Enfin, l'article se place dans un cadre de concurrence monopolistique : les firmes appliquent un taux de *mark-up* au coût marginal pour déterminer leur prix de vente : le taux de marge augmente avec le taux de *mark-up*.

L'équilibre de long terme du taux de marge dépend à long terme du taux de *mark-up*, du coût réel du capital et du prix relatif de l'énergie. ■

Le taux de marge des entreprises s'équilibrerait à un niveau plus bas qu'avant-crise

À long terme, le taux de marge dépend de la sensibilité des entreprises aux variations des coûts des facteurs de production

La part du travail dans la valeur ajoutée est affectée à court terme par son coût. Lorsqu'un choc conjoncturel influence le niveau des salaires, la part du travail dans la valeur ajoutée est mécaniquement tirée à la baisse ou à la hausse car la demande de travail ne s'ajuste pas immédiatement. Le coût des facteurs de production modifie ainsi le partage de la valeur ajoutée via un effet prix. À long terme, un effet de substitution intervient : les entreprises peuvent modifier l'organisation de leur production face à une évolution durable du coût relatif des facteurs en développant des technologies plus ou moins intensives en travail et en capital. Le taux de marge dépend ainsi de la sensibilité des techniques de production utilisées par les entreprises aux coûts des facteurs (Baghli et al., 2003).

Dans le cas particulier d'une fonction de production de type Cobb-Douglas, l'effet de substitution compense l'effet prix. L'intégralité des effets de l'évolution des coûts des facteurs sont compensés à long terme par l'ajustement des entreprises. Lorsque les coûts salariaux augmentent, la quantité de travail demandée par les entreprises diminue et la part des salaires est stable ; de même lorsque le coût du capital augmente, la quantité de capital diminue et la part du capital est stable. Dans ce cadre, le coût des facteurs de production n'a pas d'influence à long terme sur le partage de la valeur ajoutée. Cependant, cette hypothèse de compensation est très restrictive. En pratique, l'élasticité de substitution entre les facteurs de production n'est pas nécessairement unitaire sur longue période (*encadré 4*). Si les entreprises ne compensent pas intégralement l'effet de l'augmentation relative du coût d'un des facteurs par une diminution de son utilisation, la hausse de la part de la rémunération de ce facteur dans la valeur ajoutée peut persister dans le temps.

Le niveau d'équilibre du taux de marge augmente avec les taux d'intérêts réels...

Dans le contexte français d'une économie ouverte aux échanges internationaux de capitaux, les fluctuations du coût du capital sont déterminées pour une large part par des conditions extérieures : décisions des banques centrales et marché international des capitaux. En revanche, le travail est moins mobile que le capital. Les entreprises réalisent leurs choix sous la contrainte extérieure des conditions de financement et ajustent leurs coûts salariaux. En théorie, ce lien entre les prix des facteurs de production (« frontière de prix des facteurs » dans la littérature économique), et la différence de mobilité entre capital et travail impliquent que, si l'élasticité de substitution entre les facteurs de production n'est pas unitaire, c'est davantage le coût du capital que le coût du travail qui influence le taux de marge d'équilibre à long terme (Cotis et Rignols, 1998). En d'autres termes, l'effet des variations du prix relatif des facteurs de production transite d'après la théorie économique davantage par l'intermédiaire du coût du capital que par l'intermédiaire du coût du travail. En particulier lorsque le coût du capital diminue, si les entreprises ne compensent pas entièrement cet effet prix par une augmentation de l'usage du capital dans leur processus de production, la part de la rémunération du capital a tendance à diminuer dans leur valeur ajoutée.

...et diminue avec le coût des biens intermédiaires

Le taux de marge d'équilibre est en outre influencé par le coût des biens intermédiaires car il ne décrit pas le partage du chiffre d'affaires de l'ensemble des ventes des entreprises mais celui de leur valeur ajoutée, c'est-à-dire de leur production diminuée de leurs consommations intermédiaires. En modélisant la consommation intermédiaire dans la fonction de production, il est possible d'exhiber une relation de long terme entre son prix et le niveau du taux de marge (Prigent, 1999). Le prix de la consommation intermédiaire, dont l'énergie qui a vraisemblablement fortement influencé le partage de la valeur ajoutée lors des chocs et contre-chocs pétroliers, est donc également retenu comme facteur influençant le niveau du taux de marge à long terme. Son influence à court terme est encore plus forte, du fait du comportement de lissage des entreprises.

Le taux de marge des entreprises s'équilibrerait à un niveau plus bas qu'avant-crise

Le taux de marge varie avec le degré de concurrence des marchés des biens et services...

Lorsque les entreprises ont un pouvoir de marché dans un secteur d'activité, elles ont la possibilité de fixer leurs prix de vente à un niveau plus élevé que leur coût marginal. Plus le degré de concurrence est faible et autorise la surtarification¹, plus le taux de marge est élevé. L'apparition de marchés de type oligopolistique survient notamment en présence de coûts fixes importants, tels que les coûts de réseau, ou en présence d'avancées technologiques de la part d'un petit nombre d'acteurs. Sur le marché d'un bien ou d'un service spécifique, le degré de concurrence peut être approximé par la mesure de la concentration des entreprises. Lors des phases d'expansion des marchés, le taux de marge peut être influencé à la baisse par la diminution progressive du taux de surtarification pratiqué par les entreprises pionnières du secteur (Blanchard et Giavazzi, 2003). Au contraire, le développement de secteurs à fort pouvoir de marché peut influencer à la hausse le taux de marge de l'économie, hypothèse étudiée notamment dans le cas américain (Gutiérrez et Philippon, 2016 ; De Loecker et Eeckhout, 2017). Le degré de concurrence peut donc être considéré comme un facteur structurel à même d'influencer le taux de marge d'équilibre. Cet argument justifierait que la baisse du taux de marge se soit cantonnée aux services où le degré de concurrence a probablement augmenté et pas dans l'industrie où la concurrence internationale a été globalement forte et constante depuis la création de l'acte unique européen en 1987.

...et diminue avec le pouvoir de négociation des salariés

Le taux de marge est enfin dépendant de la capacité des travailleurs à négocier leur rémunération. Ainsi, dans les modèles théoriques de type insiders-outsiders, le pouvoir de négociation des salariés influence la fixation du niveau des salaires et donc la part de la masse salariale dans la valeur ajoutée. Ce pouvoir de négociation est influencé en particulier par le taux de chômage : plus le taux de chômage est élevé, moins le pouvoir de négociation des salariés est important et plus le taux de marge est potentiellement élevé. L'augmentation du taux de chômage se traduit donc théoriquement par une augmentation du taux de marge d'équilibre (Blanchard et Giavazzi, 2003). *A priori*, il s'agit plutôt d'un facteur de court terme, le taux de chômage ayant vocation à converger vers son niveau structurel à long terme.

Reprise économique, termes de l'échange et mesures de baisse du coût du travail ont contribué au rétablissement du taux de marge dans l'industrie

Les marges de l'industrie sont favorisées par le retour de la croissance

Sur les deux années de crise 2008 et 2009, le taux de marge dans l'industrie a perdu 4 points. La baisse de la valeur ajoutée de l'industrie (*graphique 4*) s'est traduite par une diminution importante de la productivité du travail. Celle-ci a contribué pour -2,5 point à la baisse du taux de marge de l'industrie (*tableau 1*). Depuis 2010, la valeur ajoutée a au contraire crû plus rapidement que la masse salariale. La productivité du travail a contribué en moyenne annuelle pour +1,5 point à la hausse du taux de marge tandis que la progression des salaires n'a pesé que de -0,8 point par an en moyenne. En 2015 en particulier, la forte progression de la valeur ajoutée dans la fabrication de matériels de transport (+15 %) s'est traduite par une nette hausse du taux de marge de cette branche (+8 points).

L'euro et le pétrole bas ont donné de l'air aux branches de fabrication de biens

À un niveau fin, la hausse du taux de marge depuis 2009 est forte en particulier dans les trois branches de fabrication de biens : les biens d'équipement (+9,5 points), les matériels de transport (+18,3 points), et les autres industries manufacturières (+5,9 points). Les branches de fabrication de matériels de transport ont pleinement bénéficié de l'amélioration des termes de l'échange depuis 2014. Elles consomment en effet plus intensément qu'en moyenne des

1. Dans la littérature économique, le taux de tarification au-delà du coût marginal est également désigné sous le terme de « taux de marge ». Pour éviter la confusion, le terme « taux de marge » est utilisé dans ce dossier uniquement pour désigner le rapport entre excédent brut d'exploitation et valeur ajoutée.

Le taux de marge des entreprises s'équilibrerait à un niveau plus bas qu'avant-crise

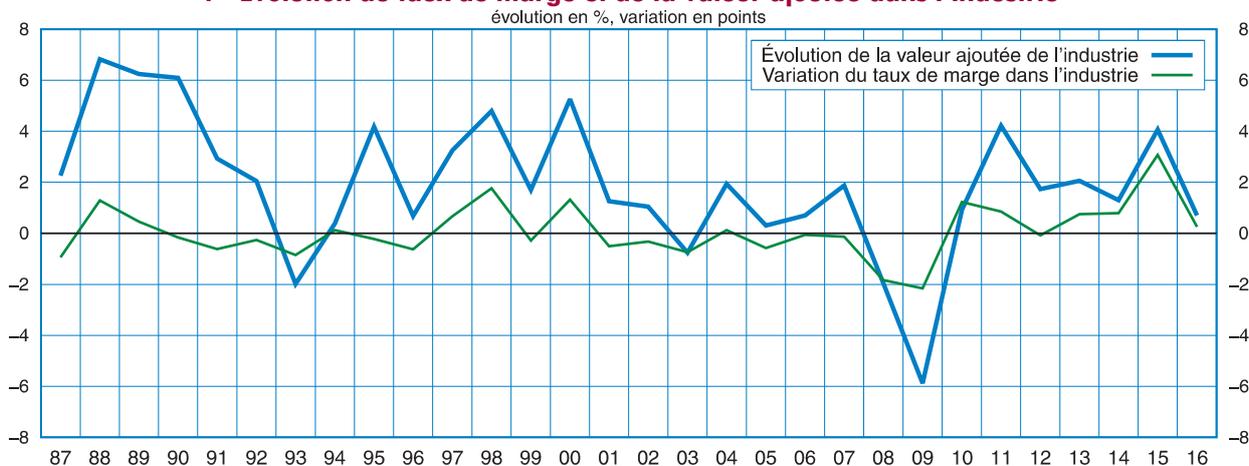
produits pétroliers dont les cours ont chuté. D'autre part, la branche des matériels de transport a spécifiquement bénéficié de la baisse de l'euro de 2015 : les contrats d'exportations, notamment dans l'aéronautique, sont très majoritairement libellés en dollars, ce qui explique la forte hausse du prix des exportations. Cette amélioration ponctuelle des termes de l'échange fait suite à une longue période de détérioration : les prix de la valeur ajoutée de l'industrie ont été moins dynamiques que les prix à la consommation depuis 1987 et le taux de marge s'est maintenu sur l'ensemble de la période grâce à une croissance de la productivité significativement plus élevée que celle des salaires.

Les baisses de prélèvements en 2010 puis depuis 2014 ont favorisé le rétablissement des marges dans l'industrie

Dans les années 2000, les politiques de baisse des cotisations patronales ont contribué à une augmentation du taux de marge des entreprises de l'industrie (+0,1 point par an en moyenne de 2000 à 2009). La mise en oeuvre du Crédit d'impôt pour la compétitivité et pour l'emploi (CICE) puis du Pacte de responsabilité et de solidarité (PRS) et de la prime à l'embauche dans les PME entre 2014 et 2016, et surtout la réforme de la Taxe professionnelle en 2010 ont nettement contribué au redressement du taux de marge dans l'industrie depuis la crise. En moyenne de 2010 à 2016, le taux de marge s'est ainsi élevé d'un point par an dont 0,4 imputable à ces mesures.

Les branches de production énergétique (électricité, gaz, vapeur et air conditionné ; cokéfaction et raffinage) sont celles qui ont le plus bénéficié de la réforme de la taxe professionnelle en 2010. La baisse du coût du travail engendrée par le CICE a bénéficié de façon plus homogène à l'ensemble des branches industrielles.

4 - Évolution du taux de marge et de la valeur ajoutée dans l'industrie



Source : Insee, comptes nationaux annuels, base 2010

Tableau 1 - Décomposition comptable des variations du taux de marge dans l'industrie

en % et en points

	1987-2016	1987-1999	2000-2007	2008-2009	2010-2016
Taux de marge en fin de période	40,7	38,7	37,8	33,9	40,7
Variation annuelle moyenne du taux de marge	0,1	0,1	-0,1	-2,0	1,0
Contributions annuelles moyennes à la variation du taux de marge					
de la salarisation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
des gains de productivité	1,7	2,2	1,7	-1,3	1,5
du salaire par ETP	-0,9	-1,2	-0,6	-1,1	-0,8
du taux de cotisation employeur	0,0	0,0	0,1	0,1	-0,1
du ratio du prix de la valeur ajoutée et du prix de la consommation	-0,7	-0,8	-1,4	0,2	0,0
des autres facteurs (dont impôts sur la production et subventions type CICE)	0,0	-0,2	0,0	0,0	0,4

Source : Insee, comptes nationaux annuels, base 2010

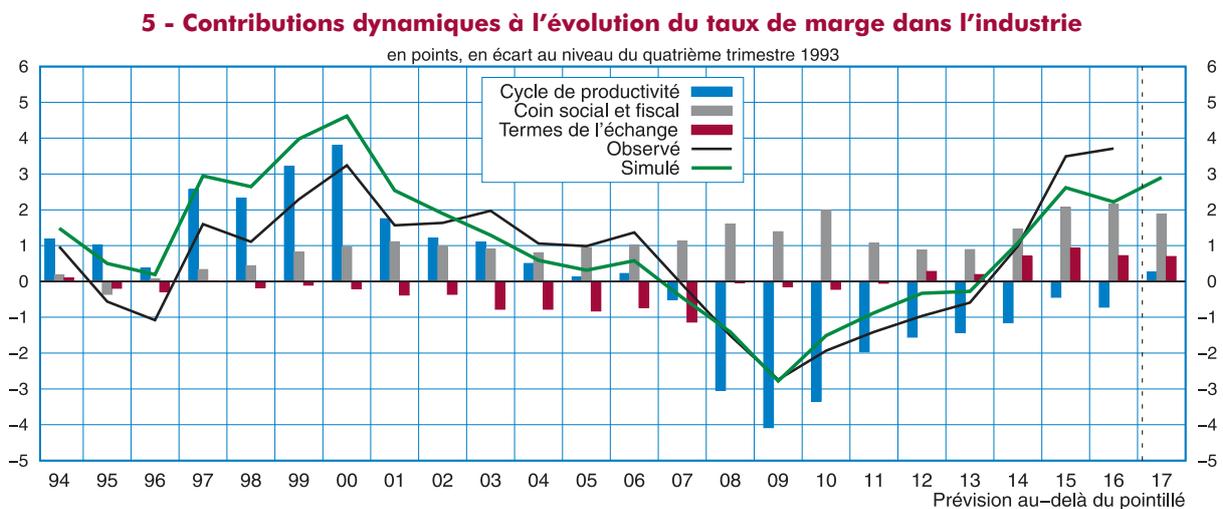
Le taux de marge des entreprises s'équilibrerait à un niveau plus bas qu'avant-crise

Le cycle de productivité, la fiscalité et les termes de l'échange permettent de modéliser l'évolution du taux de marge dans l'industrie

Au-delà de la décomposition comptable, la modélisation économétrique du taux de marge dans l'industrie permet de reconstituer l'influence du cycle de productivité, de la fiscalité et des termes de l'échange au cours du temps en tenant compte de leur diffusion progressive dans l'économie. Elle permet notamment de représenter les contributions cumulées des différents facteurs (graphique 5).

Les fluctuations du taux de marge sont majoritairement déterminées par le cycle de productivité qui l'a fortement soutenu de 1996 à 2000, avant de le détériorer en 2001 puis en 2008. Lorsque la valeur ajoutée augmente, l'excédent brut d'exploitation croît plus que proportionnellement. À plus long terme, la modélisation ne rejette pas l'hypothèse d'une relation unitaire entre l'excédent brut d'exploitation et la valeur ajoutée : le taux de marge d'équilibre de l'industrie serait ainsi stable depuis 1987, et les chocs de valeur ajoutée n'ont donc qu'un effet temporaire. En 2017, le choc de la crise de 2008 apparaît ainsi résorbé dans l'industrie : la contribution du cycle de productivité à la variation du taux de marge depuis 1993 est légèrement positive alors qu'elle était très négative en 2009 (-4 points).

La modélisation retrace également l'influence importante à court terme du « coin fiscal et social », qui comprend les effets liés au taux de cotisation employeur ainsi que ceux relatifs aux impôts nets des subventions acquittés par les entreprises. Les politiques de baisse du coût du travail et des impôts sur la production soutiennent significativement le taux de marge dans l'industrie depuis 2000 selon la modélisation. Elles contribuent en 2017 pour près de deux points à la hausse du taux par rapport à son niveau de fin 1993. La modélisation valide enfin l'effet positif de la bonne orientation des termes de l'échange depuis 2008, qui contribue à près d'un point d'écart avec le niveau de fin 1993. S'il restitue globalement correctement les fluctuations du taux de marge, le modèle ne parvient pas à répliquer complètement l'ampleur du redressement du taux de marge en 2015. Ceci peut être dû à l'effet exceptionnellement favorable de la dépréciation de l'euro cette année-là, qui a nourri les marges du secteur aéronautique, exportateur en dollars.



Lecture : le graphique représente l'écart du taux de marge en points en comparaison avec son niveau au quatrième trimestre 1993. Les contributions sont cumulées.

Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2010, calculs des auteurs

Le taux de marge des entreprises s'équilibrerait à un niveau plus bas qu'avant-crise

La baisse du taux de marge dans les services marchands provient des activités de commerce, d'information-communication et de services aux entreprises

Les marges des activités de commerce, d'information et de communication et de services aux entreprises se contractent depuis 2008

Au contraire de l'industrie, les marges des entreprises de services ne se sont pas franchement redressées depuis 2014, après avoir chuté durant la crise de 2008 puis en 2012. Sur l'ensemble de la période considérée, de 1987 à 2016, le taux de marge dans les services marchands (commerce, transport, hébergement et restauration, information et communication, services aux entreprises) a diminué de 2,7 points. Cette baisse provient uniquement de trois branches : les activités de commerce, d'information et communication et de services aux entreprises (*tableau 2*). Elle est le résultat de deux évolutions : une diminution du taux de marge de certaines branches (effet de variation de taux) et un poids plus important dans la valeur ajoutée totale de branches d'activités à faible taux de marge (effet de structure).

La déformation de la structure de l'activité dans les services conduit à une baisse tendancielle du taux de marge

Dans ces trois branches, la baisse du taux de marge est intervenue, comme dans les branches industrielles, au cours de la récession de 2008-2009, mais elle s'est poursuivie depuis lors. Le taux de marge dans les services est de plus tiré à la baisse par un effet de structure qui explique à lui seul 1,6 point de baisse entre 1987 et 2015. Cet effet de structure explique notamment la quasi-totalité de la baisse du taux de marge survenue dans les services aux entreprises : dans cette branche, les activités très capitalistiques comme la location de matériel ont reculé tandis que se sont développées les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques et les autres activités de services administratifs et de soutien, dont les activités des agences de travail temporaire (*encadré 2*), très riches en main-d'œuvre et dont le taux de marge est très bas.

La salarisation a contribué à une baisse structurelle du taux de marge des entreprises de services jusqu'au début des années 2000

Dans les entreprises de services, le taux de salarisation a augmenté jusqu'au début des années 2000. L'emploi salarié y représente alors 90 % de l'emploi total en équivalent temps plein, soit 5 points de plus qu'en 1987. La diminution de la part des entrepreneurs individuels a été particulièrement forte dans les branches du commerce et réparation, de l'hébergement-restauration et des activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (*graphique 6*). Au total, la salarisation des entreprises de service a contribué à une baisse de 0,1 point par an de leur taux de marge, soit une baisse cumulée de 3,2 points de 1987 à 2016 (*tableau 3*). Après s'être stabilisé de 2000 à 2010, le taux de salarisation recule légèrement depuis 2010 ce qui contribue, comptablement, à une légère hausse du taux de marge (environ +0,1 point par an).

Tableau 2 - Taux de marge par branche dans les activités de services marchands

taux de marge en %, contributions en points

	Taux de marge			Contribution des branches à l'évolution du taux de marge						
	1987	2015	1987-2015	1987-2015			1987-2000	2000-2007	2007-2009	2009-2015
				Contribution	Effet de variation de taux	Effet de structure				
Total	34,4	31,7	-2,7	-2,7	-1,1	-1,6	1,5	-0,3	-2,1	-2,0
Commerce	33,0	28,7	-4,3	-1,2	-1,4	0,2	1,1	-0,9	-0,2	-1,0
Transport	26,8	32,5	5,6	0,8	0,8	0,0	-0,3	0,3	-0,1	0,9
Hébergement et restauration	38,5	38,1	-0,3	0,0	0,0	0,1	0,4	-0,1	-0,3	0,0
Information et communication	48,1	39,7	-8,4	-1,2	-0,6	-0,6	-0,3	0,1	-0,3	-0,7
Services aux entreprises	32,4	29,2	-3,1	-1,2	0,1	-1,3	0,6	0,3	-1,1	-1,1

Note : la contribution de chaque branche à l'évolution du taux de marge se décompose en un effet de variation de taux de la branche et un effet de structure, lié au changement du poids de la branche dans la valeur ajoutée. Ces contributions sont calculées ici selon la méthode proposée par J.-P. Berthier (2002). Les effets de taux et de structure sont calculés au niveau A38, puis additionnés aux niveaux supérieurs.

Source : Insee, comptes nationaux annuels, base 2010, calculs des auteurs

Le taux de marge des entreprises s'équilibrerait à un niveau plus bas qu'avant-crise

Les salaires sont plus dynamiques que la productivité depuis 2000 dans les services

La baisse du coût du travail n'a pas suffi à compenser ce dynamisme

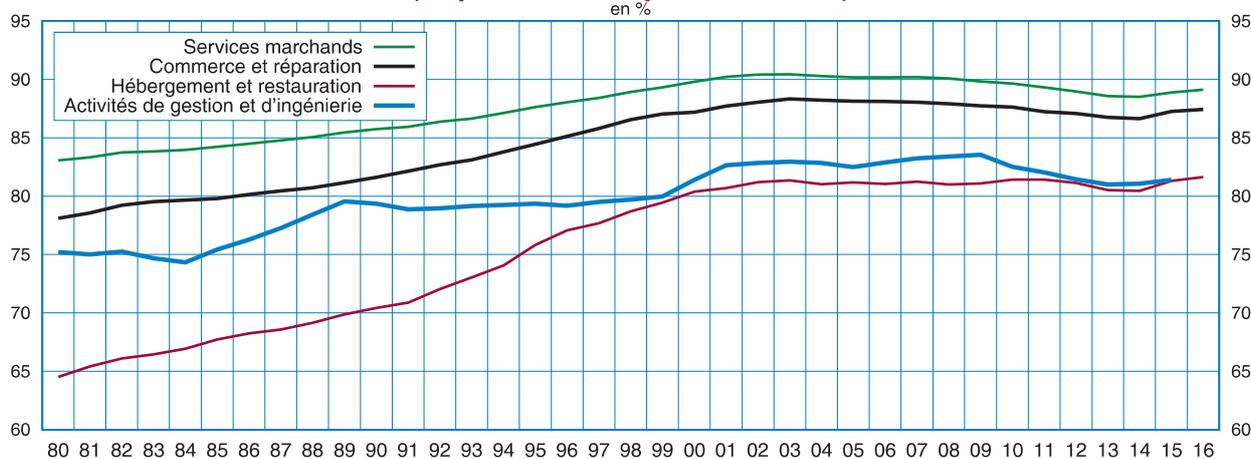
Les prix de valeur ajoutée évoluent beaucoup moins vite que les prix de consommation depuis 2010

Depuis 2000, les salaires réels par ETP ont augmenté de 19 points alors que la productivité apparente du travail n'a progressé que de 8 points. L'écart entre la progression des salaires et celle de la productivité s'est accru au cours de la récession de 2008-2009 (graphique 7). Cet écart est particulièrement accusé dans les branches des activités d'hébergement et restauration et de services aux entreprises.

Au début des années 2000, le dynamisme des salaires a été compensé par les politiques de baisse des cotisations patronales, le maintien des salaires après la mise en place de la Réduction du Temps de Travail ayant notamment eu pour contrepartie un allègement de ces cotisations. Depuis la crise, les baisses des cotisations, impôts et subventions des entreprises ont également compensé la dynamique salariale, mais seulement en partie. Depuis 2008, elles ont contribué à hauteur de +1,3 point au taux de marge des entreprises de services, alors que l'écart entre la progression des salaires et celle de la productivité a grevé le taux de marge de 5 points.

Les entreprises n'ont pas répercuté l'augmentation de leurs coûts de production sur les prix. Les prix de la valeur ajoutée des entreprises de services ont même augmenté plus modérément que les prix à la consommation depuis 2010. Ce constat global masque des évolutions très contrastées. Dans les branches intensives en énergie (transport notamment), les marges ont nettement bénéficié de la baisse du prix du pétrole depuis 2014, les entreprises n'ayant pas entièrement répercuté cette baisse sur leur prix de vente. En revanche, les prix ont baissé dans le secteur du commerce (-4 % entre 2010 et 2016) et dans l'information-communication, en particulier les télécommunications (-37 % entre 2010 et 2016) avec l'arrivée notamment d'un nouvel opérateur mobile (Bacheré, 2017).

6 - Salarisation dans les entreprises de services (emploi salarié/emploi total en ETP)



Source : Insee, comptes nationaux annuels, base 2010, calculs des auteurs

Tableau 3 - Décomposition du taux de marge dans les branches de services retenues

	en % et en points				
	1987-2016	1987-1999	2000-2007	2008-2009	2010-2016
Taux de marge en fin de période	31,7	36,6	35,7	33,7	31,7
Variation annuelle moyenne du taux de marge	-0,1	0,2	-0,1	-1,0	-0,3
Contributions annuelles moyennes à la variation du taux de marge					
de la salarisation	-0,1	-0,3	-0,1	0,2	0,1
des gains de productivité	0,6	1,1	0,3	-0,9	0,6
du salaire par ETP	-0,6	-0,4	-0,6	-1,2	-0,7
du taux de cotisation employeur	0,1	0,1	0,2	0,0	0,0
du ratio du prix de la valeur ajoutée et du prix de la consommation	-0,1	-0,2	0,0	0,9	-0,4
des autres facteurs (dont impôts sur la production et subventions type CICE)	0,0	-0,1	0,1	0,0	0,2

Source : Insee, comptes nationaux annuels, base 2010

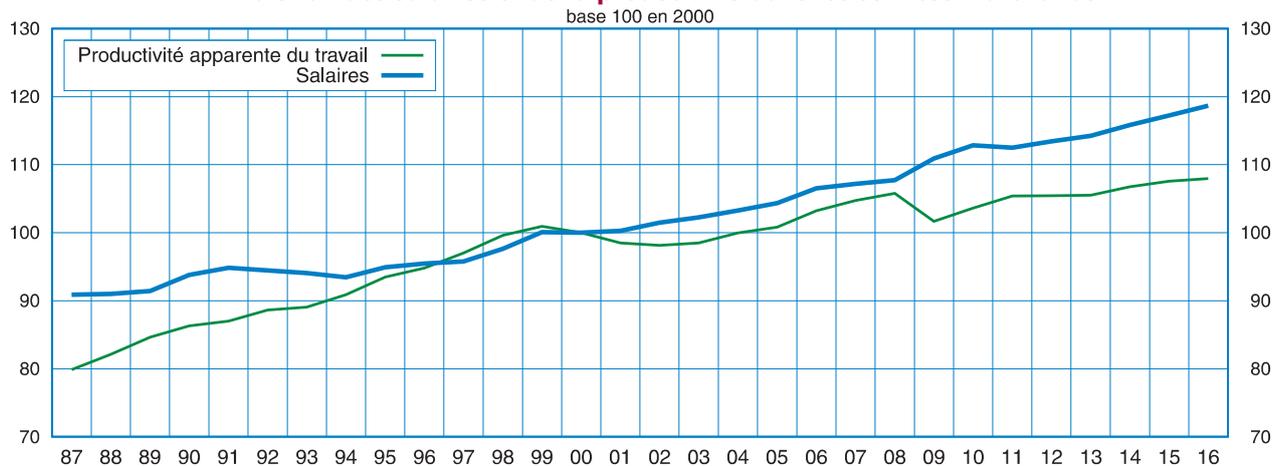
Le taux de marge des entreprises s'équilibrerait à un niveau plus bas qu'avant-crise

De 2010 à 2016, l'évolution du ratio du prix de la valeur ajoutée et du prix de la consommation a ainsi contribué à une chute du taux de marge de 8 points dans la branche du commerce et de 20 points dans la branche des télécommunications. Au total, l'évolution du ratio entre le prix de la valeur ajoutée des branches de services considérées et les prix à la consommation a contribué à une baisse du taux de marge des entreprises de services de 3 points depuis 2010. L'évolution du prix de valeur ajoutée dans ces deux branches explique du point de vue de la décomposition comptable la moitié du décrochage du taux de marge des services en comparaison de son niveau moyen d'avant-crise (31,7 % en 2016 contre 36,4 % entre 1988 et 2007).

La concurrence s'est accrue dans le commerce et l'information-communication, semblant entraîner la disparition de « rente » oligopolistique...

L'intensification de la concurrence peut se vérifier dans les indicateurs Herfindahl-Hirschmann de concentration de l'activité par branche, calculés à partir des données individuelles (*graphique 8* et *annexe*). L'effet de la concurrence dans les services est très net dans l'information-communication où le taux de marge s'est effondré depuis 2011 (-5 points) du fait de la forte baisse des prix des services de télécommunications engendrée par l'arrivée d'un nouvel opérateur. La diminution de la concentration des chiffres d'affaires s'observe aussi dans le secteur du commerce de 2003 à 2012, avant un mouvement récent de reconcentration. Dans ce secteur, l'intégration européenne s'est traduite par la mise en place de politiques favorisant la concurrence entre les enseignes, tandis que le développement d'internet a permis la montée en puissance de nouveaux acteurs du commerce de détail.

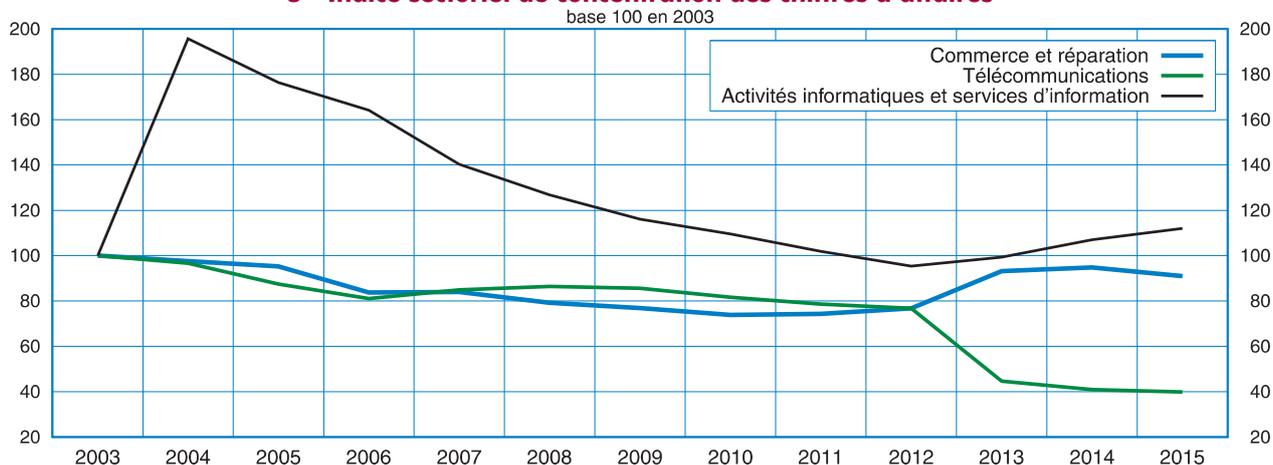
7 - Évolution des salaires et de la productivité dans les services marchands



Champ : commerce, transports, hébergement et restauration, information et communication et services aux entreprises.

Source : Insee, comptes nationaux annuels, base 2010, calculs des auteurs

8 - Indice sectoriel de concentration des chiffres d'affaires



Sources : Ficus (2003-2007), FARE (2008-2015), LiFi (2003-2015), calculs des auteurs

Le taux de marge des entreprises s'équilibrerait à un niveau plus bas qu'avant-crise

Dans le secteur des activités informatiques et services d'information, la crise intervenue au début des années 2000 a été suivie d'un important mouvement de réorganisation du secteur marquée par de nombreux achats d'entreprises (Mordier, 2009). Cela se traduit par une nette hausse de l'indice de concentration du secteur en 2004. La concentration du secteur diminue par la suite.

*...en France
comme en Allemagne*

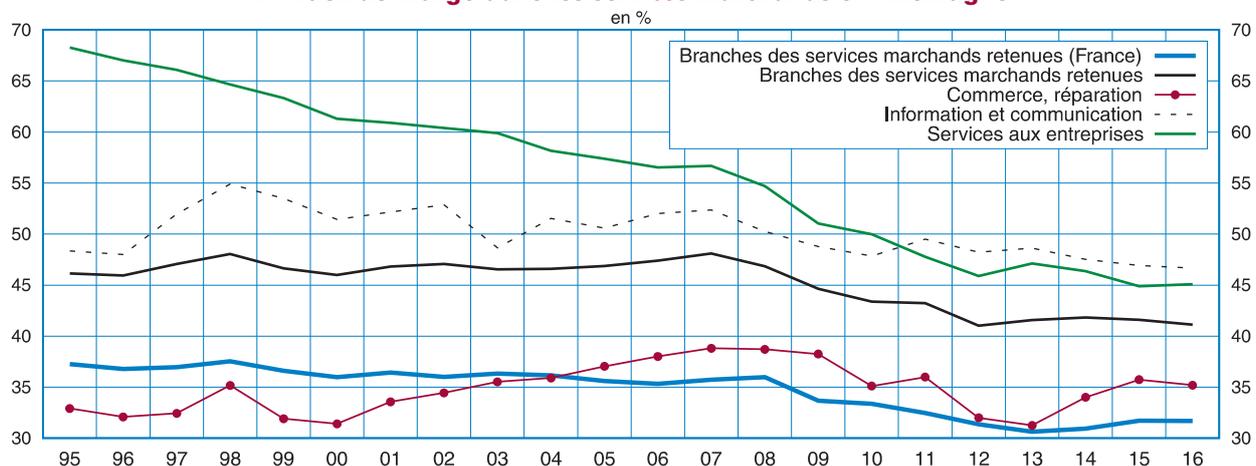
La diminution du taux de marge dans les services n'est pas spécifique à la France : en Allemagne, le taux de marge dans les services a reculé un peu plus fortement qu'en France sur la même période (graphique 9). Si la baisse française est plus marquée dans l'information-communication, elle est moins marquée dans les services aux entreprises. Même si la situation des marchés du travail et du pouvoir de négociation est différente de part et d'autre du Rhin l'ampleur de cette baisse concomitante dans les deux pays semble suggérer un mouvement commun d'intensification de la concurrence dans les services en Europe.

Le bas niveau du taux de marge des services marchands résulterait d'un effet de cycle, du développement d'activités peu intensives en capital et d'une évolution de l'environnement concurrentiel

La modélisation du taux de marge par branche dans les services marchands permet de retracer convenablement son évolution dans toutes les branches considérées sauf celle des services aux entreprises

Comme dans l'industrie, la décomposition comptable ne permet pas de juger de la diffusion dans le temps des chocs conjoncturels affectant le taux de marge des différentes branches. Une modélisation économétrique par branche (annexe : source et modélisation) est donc réalisée pour identifier l'effet du cycle de productivité, des chocs de court terme et des facteurs affectant le niveau d'équilibre du taux de marge. Par branche, les équations modélisées permettent de retracer convenablement le taux de marge dans les branches de commerce et réparation, des services de transports, de l'hébergement-restauration et de l'information et communication (graphique 10). Dans ces quatre branches, l'évolution du taux de marge est influencée à long terme par l'évolution de la valeur ajoutée, ainsi que par des facteurs spécifiques à chaque branche (concurrence pour le commerce et l'information-communication, termes de l'échange pour les transports, prix de production et effet de structure lié aux télécommunications dans l'information-communication). Elle est également sensible à l'évolution de la valeur ajoutée à court terme, avec, pour chacune de ces branches comme dans l'industrie, un effet accélérateur très prononcé.

9 - Taux de marge dans les services marchands en Allemagne



Source : Eurostat

Le taux de marge des entreprises s'équilibrerait à un niveau plus bas qu'avant-crise

En revanche, les variables économétriques testées ne permettent pas de retracer l'évolution du taux de marge pour la branche des services aux entreprises. Comme l'a montré la décomposition comptable, la baisse du taux de marge dans cette branche provient surtout d'un effet de structure, les fluctuations autour de cette tendance étant uniquement cycliques. Les variations du taux de marge dans les services aux entreprises en dehors des effets de structure sont incluses dans le résidu de la modélisation retenue sur l'ensemble des branches de services considérées.

La modélisation retenue pour les services marchands distingue les effets de structure des autres types d'effet

La modélisation permet de décomposer la baisse d'environ 5 points du taux de marge depuis 1999

En outre, dans la modélisation retenue pour agréger les effets sur le champ des services marchands, les effets de structure liés au changement de poids en valeur ajoutée des différentes branches des services sont représentés selon leur effet comptable. Au total, la modélisation distingue les facteurs identifiés dans les équations par branche et les effets de structure liés au changement de poids de chaque branche dans la valeur ajoutée des services marchands.

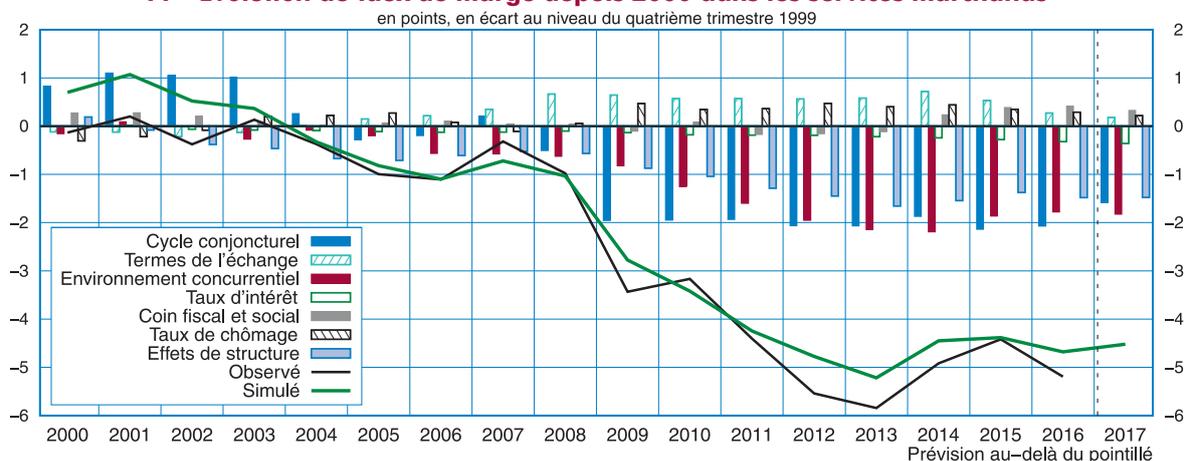
Cette décomposition permet d'analyser l'évolution du taux de marge des services marchands. Ainsi depuis 1999, le taux de marge des services marchands a diminué de 5 points environ, dont plus de quatre sont expliqués par les différents facteurs explicatifs retenus (graphique 11).

10 - Modélisation du taux de marge dans les services marchands hors services aux entreprises



Source : Insee

11 - Évolution du taux de marge depuis 2000 dans les services marchands



Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2010, calculs des auteurs

Le taux de marge des entreprises s'équilibrerait à un niveau plus bas qu'avant-crise

L'accroissement de la pression concurrentielle a pesé sur les marges des entreprises du secteur du commerce et réparation et de l'information et communication (contribution de -1,8 point à l'évolution du taux de marge des services depuis 1999)

Dans la branche du commerce et réparation, la concentration du chiffre d'affaires des entreprises du secteur du commerce a diminué dans les années 2000 et ce mouvement est associé à l'évolution du taux de marge d'équilibre de la branche dans la modélisation retenue.

Dans la branche de l'information et communication, la pression sur les prix a pesé sur le taux de marge d'équilibre de la branche d'après la modélisation. De plus, la baisse des prix de valeur ajoutée a indirectement pesé sur le poids de cette activité. Comme le taux de marge de cette branche est très élevé du fait de sa forte composante capitalistique, ceci a également contribué à la baisse du taux de marge dans les services via un effet de structure. Cette chute étant en grande partie liée à la baisse du prix de la valeur ajoutée, cet effet de structure est ici également comptabilisé comme une conséquence de l'intensification de la concurrence dans le secteur.

Au total, dans la modélisation retenue, ces facteurs liés à l'environnement concurrentiel contribuent à une baisse du taux de marge des services marchands depuis 1999 de l'ordre de 1,8 point.

Le cycle conjoncturel explique une partie significative de la baisse du taux de marge depuis 1999 (-1,6 point)

D'après la modélisation, une part significative des fluctuations du taux de marge dans les services marchands se comprend comme un effet de cycle. Même si la reprise économique a favorisé un début de rétablissement des marges, en 2017 cette part cyclique expliquerait encore 1,6 point de baisse du taux de marge dans les services marchands depuis 1999, période qui correspondait toutefois à un point haut pour les marges (*graphique 2*).

Les branches peu intensives en capital se sont développées dans la valeur ajoutée des services et contribuent à la baisse du taux de marge (-1,5 point)

Depuis 1999, l'évolution du poids respectif des branches des services marchands pèse à la baisse sur le taux de marge. Les branches peu intensives en capital se sont relativement plus développées que les branches plus capitalistiques. En particulier, le recours aux activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques, ainsi qu'aux services informatiques, s'est intensifié. Au total, ces changements de structure (hors effet spécifique de l'information-communication, cf. infra) ont abaissé le niveau du taux de marge de 1,5 point depuis 1999 et constituent un facteur pérenne de baisse du taux de marge dans les services marchands.

La baisse du coût du capital contribuerait légèrement à la baisse de la part du capital dans la valeur ajoutée des services (-0,4 point)

Sur l'ensemble des services marchands considérés, le coût du capital contribue, quoique modestement, à la baisse du taux de marge depuis 1999. L'effet de substitution du travail vers le capital lorsque le coût de celui-ci baisse ne compense pas entièrement son effet prix. Toutefois, le taux d'intérêt ressort comme un facteur significatif d'évolution du taux de marge à long terme uniquement dans la modélisation de la branche de l'hébergement-restauration. Son influence sur l'équilibre de long terme du taux de marge des services marchands serait donc modérée.

CICE et PRS expliquent une hausse récente du taux de marge d'environ 0,3 point dans les services

Les cotisations, impôts et subventions contribuent très peu à l'évolution estimée du taux de marge dans les services de 1999 à 2013, à l'inverse de l'industrie où la réforme de la taxe professionnelle a un effet très favorable en 2010. En revanche, la baisse du coût du travail induite par le CICE et le Pacte de responsabilité et de solidarité a un effet positif sur le taux de marge dès 2014, effet qui ne s'est toujours pas dissipé en 2017 selon la modélisation. Il contribue pour +0,3 point au niveau du taux de marge en 2017 par rapport à 1999.

La situation dégradée sur le marché du travail et les termes de l'échange contribuent chacun à relever d'environ 0,2 point le taux de marge des services

Les augmentations du taux de chômage en 2008 puis en 2012 ont entamé le pouvoir de négociation des salariés et contribuent selon cette modélisation à une légère hausse du taux de marge. En 2017, cet effet ne s'est pas dissipé et la situation sur le marché du travail pèserait sur la part des salaires dans la valeur ajoutée : le taux de chômage contribue à une hausse d'environ 0,2 point du taux de marge des entreprises de services par rapport à 1999. L'évolution récente des termes de l'échange dans les services de transports contribuerait enfin à relever le taux de marge des branches de services considérées de 0,2 point.

Le taux de marge des entreprises s'équilibrerait à un niveau plus bas qu'avant-crise

Au total, un recul marqué du taux de marge depuis 1999 dont les deux tiers seraient pérennes et le reste temporaire

En agrégeant la modélisation pour l'industrie et pour les services, on obtient une reconstitution qui retrace convenablement l'évolution du taux de marge des sociétés non financières. Seuls les services contribuent significativement à la baisse d'environ deux points du taux de marge depuis 1999, le taux de marge dans l'industrie étant à un niveau très proche de celui de la fin des années 1990. Au sein des services, les deux tiers de la baisse semblent provenir de facteurs pérennes (hausse de la pression concurrentielle et modification de la structure de l'économie vers des branches plus faiblement capitalistiques) et le reste semble lié à des facteurs plus temporaires (effet encore très défavorable de la position dans le cycle de productivité en partie compensé par les impacts temporaires des dispositifs de baisse du coût du travail et de la situation du marché du travail). Les facteurs pérennes seraient communs à la France et à l'Allemagne où le taux de marge décroît plus fortement encore dans les services depuis la crise. Le taux de marge devrait donc légèrement progresser dans les trimestres à venir à la faveur de la poursuite de l'amélioration de l'activité et de l'augmentation du taux du CICE mais sans retrouver le niveau moyen atteint de 1987 à 2007. ■

Bibliographie

- Askenazy P., Cette G. et Sylvain A.** (2011), « Le partage de la valeur ajoutée », *La Découverte*.
- Baghli M., Cette G. et Sylvain A.** (2003), « Les déterminants du taux de marge en France et quelques autres grands pays industrialisés : analyse empirique sur la période 1970-2000 », *Économie et prévision* 2003/2 (n° 158), p. 1-25.
- Bacheré H.** (2017), « Après trois années de stagnation, rebond du taux de marge en 2015 », *Les entreprises en France - Insee Références*, novembre.
- Berthier J.-P.** (2002), « Réflexions sur les différentes notions de volume dans les comptes nationaux : comptes aux prix d'une année fixe ou aux prix de l'année précédente, séries chaînées », *Document de travail* n° 8, Insee, juin.
- Blanchard O. et Giavazzi F.** (2003), « Macroeconomic effects of regulation and deregulation in goods and labor markets », *The Quarterly Journal of Economics*, août.
- Ceci-Renaud N.** (2016), « Les fonctions de service dans l'industrie manufacturière : la moitié des emplois directs », *Les entreprises en France - Insee Références*, novembre.
- Cotis J.-P.** (2009), « Partage de la valeur ajoutée, partage des profits et écarts de rémunérations en France », Rapport au président de la République, Insee, mai.
- Cotis J.-P. et Rignols E.** (1998), « Le partage de la valeur ajoutée : quelques enseignements tirés du « paradoxe franco-américain » », *Revue de l'OFCE* n° 65, p. 291-344, avril.
- De Loecker J. et Eeckhout J.** (2017), « The rise of market power and the macroeconomic implications », *NBER Working Paper* n° 23687, août.
- Ericsson N. et MacKinnon J.** (2002), « Distributions of error correction tests for cointegration », *The Econometrics Journal* vol. 5 n° 2, p. 285-318, décembre.
- Gonzalez L.** (2002), « L'incidence du recours à l'intérim sur la mesure de la productivité du travail des branches industrielles », *Économie et statistique* n° 357-358, p. 103-137.
- Gutiérrez G. et Philippon T.** (2016), « Investment-less growth : an empirical investigation », *NBER Working Paper* n° 22897, décembre.
- Mordier B.** (2009), « Les sociétés de services d'ingénierie informatique », *Insee Première* n° 1233, mai.
- Pionnier P.-A.** (2009), « Le partage de la valeur ajoutée en France, 1949-2008 : aspects méthodologiques », *Économie et statistique* n° 422, p. 3-30.
- Portier F.** (1995), « Le rôle des variations de taux de marge dans les fluctuations macroéconomiques conjoncturelles », *L'Actualité économique*, vol. 71 n° 2, p. 218-249, juin.
- Prigent C.** (1999), « La part des salaires dans la valeur ajoutée en France : une approche macroéconomique », *Économie et Statistique* n° 323, p. 73-94. ■

Le taux de marge des entreprises s'équilibrerait à un niveau plus bas qu'avant-crise

Annexe - Source et modélisation

Données sources

Comptes nationaux et comptes trimestriels

Les décompositions comptables de l'évolution du taux de marge sont réalisées à partir des données annuelles de la comptabilité nationales tandis que les modèles économétriques sont estimés à partir des données trimestrielles.

Indicateur de concentration de Herfindahl-Hirschmann

Les indicateurs de concentration mesurent la plus ou moins grande dispersion des chiffres d'affaires dans un secteur d'activité donné. L'indice de concentration de Herfindahl-Hirschmann (IHH) d'un secteur composé des entreprises i vaut :

$$IHH = \sum_i \left(\frac{x_i}{\sum_i x_i} \right)^2$$

x_i représentant le chiffre d'affaires de l'entreprise i

Plus le chiffre d'affaires des entreprises d'un secteur est dispersé, plus l'indice de concentration est faible. Il est maximum (égal à 1) lorsqu'une seule entreprise réalise l'ensemble du chiffre d'affaire du secteur. Il diminue lors de l'apparition de nouvelles entités et augmente lorsque les entreprises fusionnent. Une augmentation de l'indicateur suggère une augmentation du caractère oligopolistique du secteur, une diminution suggère au contraire une intensification de la concurrence.

L'indice de concentration est ici calculé de 2003 à 2007 à partir des « Fichiers de comptabilité unifiée dans SUSE » (FICUS) : le fichier FICUS est issu des liasses fiscales obtenues des impôts retravaillées par l'Insee. Il contient le compte de résultat et le bilan. Pour les années de 2008 à 2015, il est calculé à partir du « fichier approché des résultats d'Esane » (FARE), qui contient les informations comptables issues des liasses fiscales mises en cohérence avec les informations provenant de l'Enquête sectorielle annuelle (ESA). Les informations sur les entreprises dans ces bases de données sont classées selon la nomenclature d'activités française révision 2. Avant 2003, les données issues des liasses fiscales sont classées dans une nomenclature d'activité antérieure. Le calcul de l'indice de concentration est limité ici à la période 2003-2015 afin d'éviter le risque de rupture lié au changement de nomenclature.

Le calcul de l'indice est réalisé sur le champ des groupes tel que défini dans la base de données sur les liaisons financières. Les entreprises contrôlées à plus de 50 % par la même tête de groupe sont rassemblées dans la même entité et classées dans le secteur dans lequel le groupe réalise la majorité de son chiffre d'affaires.

Coût réel du capital

Le coût du capital utilisé dans les modèles économétriques par branche est calculé comme la somme du taux de crédits nouveaux (hors découverts) accordés aux sociétés non financières (source : Banque de France), déflaté par le glissement annuel des prix de production de la branche, et du taux de consommation de capital fixe de la branche.

Indicateurs de coûts

La décomposition comptable fait apparaître à court terme l'influence du ratio du prix de la valeur ajoutée et du prix à la consommation sur l'évolution du taux de marge. Cette variable de termes de l'échange est systématiquement testée dans la modélisation économétrique. L'influence du glissement annuel des prix de la consommation intermédiaire des branches est également testée dans la modélisation, afin de valider ou d'invalider l'effet du prix des consommations intermédiaires sur le partage de la valeur ajoutée. Enfin, l'influence des prix de production est testée dans la modélisation afin de prendre en compte les chocs de prix indépendants des prix de consommation intermédiaires et de capturer l'effet des évolutions des comportements de surtarification au sein de chaque branche.

Coin fiscal et social

Le coin social et fiscal¹ comprend ici deux composantes : le taux de cotisation employeur et les impôts acquittés et subventions reçues par les entreprises. Dans la décomposition comptable de l'évolution du taux de marge, le taux de cotisation employeur apparaît explicitement tandis que l'effet des impôts et subventions transite par le terme « autres facteurs ». Dans la modélisation économétrique, l'influence du taux de cotisation est testée ainsi que celle de la somme des impôts et subventions. Ces composantes sont définies par branche.

Estimation des équations de taux de marge par branche

La méthode des modèles à correction d'erreur permet de tester et d'identifier les contributions dynamiques des différents facteurs explicatifs dans le cadre théorique retenu ici : relation de long terme entre l'excédent brut d'exploitation et la valeur ajoutée ; fluctuations de court terme de la valeur ajoutée ; coût du capital et des biens intermédiaires ; termes de l'échange mesurés comme le rapport entre le prix de la valeur ajoutée et les prix à la consommation ; taux de change ; taux de chômage ; indicateurs liés à la concurrence intra-branche.

Les modèles sont estimés dans les branches de l'industrie dans son ensemble, du commerce, du transport-entrepôt, de l'hébergement restauration, de l'information et communication. La variable endogène est l'excédent brut d'exploitation de la branche. Une relation unitaire entre l'excédent brut d'exploitation et la valeur ajoutée est testée pour rendre compte de la relation de long terme entre ces deux variables. Les autres facteurs susceptibles d'influencer à long terme le taux de marge ont également été testés.

1. Le coin social et fiscal est parfois calculé comme la somme de l'impôt sur le revenu et des cotisations sociales, diminuée des aides et transferts sociaux et rapportée aux coûts salariaux totaux, mais cette définition a été élargie pour pouvoir prendre en compte tous les impôts et subventions.

Le taux de marge des entreprises s'équilibrerait à un niveau plus bas qu'avant-crise

Les modèles sont estimés en une étape. Dans les modèles retenus (*tableau*), la force de rappel est significative au sens de la méthode proposée par Ericsson et MacKinnon (2002).

La modélisation économétrique permet de retracer la dynamique du taux de marge dans toutes les branches considérées sauf celle des services aux entreprises, pour laquelle les équilibres de long terme testés ne sont pas significatifs. Pour toutes les autres branches, il existe une relation de long terme entre excédent brut d'exploitation et valeur ajoutée. Cependant, les forces de rappel sont significatives mais globalement faibles, signe que les chocs conjoncturels ont un effet relativement persistant. Dans les branches de services considérées, l'équilibre de long terme du taux de marge est par ailleurs affecté par des variables additionnelles et ne serait pas uniquement déterminé par l'évolution de la valeur ajoutée. Dans le commerce, il est sensible au niveau de l'indicateur de concentration du secteur, suggérant que la baisse du taux de marge dans ce secteur est liée à une évolution de son environnement concurrentiel. Dans les services de transports, le taux de marge d'équilibre serait influencé par le taux de change. Dans l'hébergement-restauration, la modélisation comprend une partie de la dynamique de baisse du taux de marge comme un effet de long terme des taux d'intérêt réels. L'effet de substitution vers le capital ne compenserait pas l'effet prix dans cette branche d'activité. Dans les activités d'information et communication, l'évolution de long terme du taux de marge est sensible à l'évolution spécifique des prix de production de cette branche qui peut être reliée à l'évolution du taux de *mark-up* appliqué par les entreprises.

Ces équilibres de long terme s'accompagnent d'une forte sensibilité à court terme aux chocs conjoncturels. Les évolutions non anticipées de la valeur ajoutée se soldent à court terme dans l'excédent brut d'exploitation : les coefficients associés à la valeur ajoutée sont très supérieurs à 1 dans le court terme. Les marges des entreprises sont également sensibles à court terme aux politiques modifiant les taux de cotisations employeurs ainsi que les impôts acquittés et subventions reçues par les entreprises : les baisses de taux de cotisations se répercutent nettement sur les marges à court terme. En revanche, elles ne constituent pas un déterminant de long terme. À cet horizon, les conséquences des variations de cotisations seraient partagées entre salariés et employeurs.

Résultats des modèles par branche

	Industrie	Commerce	Transports	Hébergement-restauration	Information-communication (hors effets de structure)
Constante	-0,06 (-4,5)	0,08 (1,4)	-0,16 (-5,4)	+0,06 (0,3)	-0,07 (-5,6)
Long terme (variables retardées)					
Excédent brut d'exploitation	-0,06 (-4,4)	-0,06 (-4,0)	-0,10 (-4,6)	-0,09 (-4,1)	-0,08 (-5,0)
Valeur ajoutée (en valeur)	0,06 (4,4)	0,06 (4,0)	0,10 (4,6)	0,09 (4,1)	0,08 (5,0)
Prix de production de la branche					0,05 (2,4)
Indicateur de concentration		0,03 (2,3)			
Taux d'intérêt réel				0,05 (4,3)	
Taux de change euro-dollar au certain			0,08 (5,7)		
Court terme (variables en différence)					
Valeur ajoutée (en valeur)			3,25 (30,1)		
Valeur ajoutée en volume	2,34 (40,0)	2,67 (21,7)		2,12 (17,3)	1,87 (33,9)
Prix de la valeur ajoutée	1,84 (11,1)	2,80 (19,2)		2,08 (14,8)	2,04 (37,7)
Taux de cotisation	-0,34 (-4,7)	-0,21 (-2,0)		-0,26 (-2,5)	-0,27 (-5,1)
Impôts et subventions	-0,11 (-7,2)	-0,11 (-4,6)	-0,07 (-1,7)	-0,03 (-2,4)	-0,02 (-3,3)
Termes de l'échange	0,51 (3,1)		0,59 (4,9)		
Taux de chômage		0,02 (3,8)			0,01 (5,3)
R ²	0,96	0,91	0,94	0,83	0,95
Début	1987T1	1991T1	1987T1	1991T1	1987T1
Fin	2013T4	2013T4	2013T4	2013T4	2013T4

Agrégation des équations dans les branches des services marchands considérées

Dans les services marchands, les résultats économétriques permettent de retracer l'évolution des taux de marge intra-branche. Pour agréger ces résultats, l'évolution du taux de marge agrégé est distinguée de trimestre à trimestre selon un effet de taux, estimé par la modélisation, et un effet de structure qui capture l'influence propre des variations des parts des différentes branches dans la valeur ajoutée. Ces effets de taux et de structure sont calculés selon la méthode de Berthier (2002).

Dans la branche de l'information-communication spécifiquement, la variation du poids de la branche dans la valeur ajoutée provient uniquement de la baisse du prix de production de la branche des télécommunications. L'effet de structure de cette branche est donc associé à la composante « environnement concurrentiel » dans la décomposition des facteurs influençant le taux de marge dans les services.

Enfin, dans la branche des services aux entreprises, aucune modélisation valable n'a pu être identifiée mais la quasi-totalité de la baisse s'explique par un effet de structure interne à la branche, notamment lié à la montée en puissance des services administratifs et de soutien dont le taux de marge est très bas. Ces effets sont ainsi ajoutés à la composante « effets de structure » dans la décomposition de l'évolution du taux de marge dans les services marchands. Les variations du taux de marge des services aux entreprises en dehors de ces effets de structure sont considérées comme des termes résiduels inexplicables. ■